

## CHANAY VERS BELLEY

**Ligne 143 transporteur : Bustours, 04 79 81 21 09, [www.bustours.fr](http://www.bustours.fr)**

Pendant les vacances scolaires les courses sont exclusivement en transport à la demande. Il est nécessaire de contacter le 04 79 81 21 09 au plus tard la veille avant 12h. Elles sont signalées par le sigle TAD dans la grille horaire suivante :

Villes	Points d'arrêts	Lundi à vendredi, sauf jours fériés	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD
CHANAY	Village École	06:45	07:30	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Puthier	06:46	07:31	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Etranginaz	06:50	07:35	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Gignez	07:00	07:45	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	La Trille	07:05	07:50	Pas d'arrêt prévu
CORBONOD	Rhémoz	07:08	07:53	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Mieugy	07:09	07:54	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Lotissement Mieugy	07:10	07:55	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Village - gare	07:15	08:00	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Route de Chevier	07:16	08:01	Pas d'arrêt prévu
ANGLEFORT	Champrion	07:17	08:02	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Chatel	07:20	08:05	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Landaize	07:21	08:06	Pas d'arrêt prévu
CULOZ	Gare	07:25	08:09	19:35
CRESSIN ROCHEFORT	Rochefort	Pas d'arrêt prévu	08:21	Pas d'arrêt prévu
CRESSIN ROCHEFORT	Cressin	Pas d'arrêt prévu	08:24	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Cité Scolaire	07:55	Pas d'arrêt prévu	Pas d'arrêt prévu
BELLEY	Boulevard du mail devant Police	Pas d'arrêt prévu	08:40	19:54

- Horaires ligne 143 : circule toute l'année sauf les jours fériés. En période de vacances scolaires TAD. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Horaires valables à partir du 21 novembre 2017.
- Direction des transports du Département de l'Ain : 04 74 22 14 20, [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr).
- Le Département de l'Ain organise le réseau car.ain.fr par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

## BELLEY VERS CHANAY

Ligne 143 transporteur : Bustours, 04 79 81 21 09, [www.bustours.fr](http://www.bustours.fr)



Pendant les vacances scolaires les courses sont exclusivement en transport à la demande, il est nécessaire de contacter le 04 79 81 21 09 au plus tard la veille avant 12h. Elles sont signalées par le sigle TAD dans la grille horaire suivante :

Villes	Points d'arrêts	Mercredi, sauf jours fériés	Lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf jours fériés	Lundi à vendredi, sauf jours fériés TAD
BELLEY	Boulevard du mail devant Police	Pas d'arrêt prévu	Pas d'arrêt prévu	18:09
BELLEY	Cité Scolaire	12:08	17:08	Pas d'arrêt prévu
CRESSIN ROCHEFORT	Cressin	12:15	17:15	18:17
CRESSIN ROCHEFORT	Rochefort	12:18	17:18	18:20
LAVOURS	Village	12:23		
CULOZ	Gare	12:30	17:30	18:32
CULOZ	Landaize	12:33	17:33	18:35
CULOZ	Chatel	12:36	17:36	18:37
ANGLEFORT	Champrion	12:38	17:38	18:39
ANGLEFORT	Route de Chevrier	12:39	17:39	18:40
ANGLEFORT	Village - gare	12:40	17:40	18:41
ANGLEFORT	Lotissement Mieugy	12:45	17:45	18:46
ANGLEFORT	Mieugy	12:46	17:46	18:47
CORBONOD	Rhémoz	12:47	17:47	18:48
CORBONOD	La Trille	12:50	17:50	18:51
CORBONOD	Gignez	12:55	17:55	18:56
CORBONOD	Etranginaz	13:05	18:05	19:06
CORBONOD	Puthier	13:07	18:07	19:08
CHANAY	Village École	13:08	18:08	19:09

- Horaires ligne 143 : circule toute l'année sauf les jours fériés. En période de vacances scolaires, TAD. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Horaires valables à partir du 21 novembre 2017.
- Direction des transports du Département de l'Ain : 04 74 22 14 20, [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr).
- Le Département de l'Ain organise le réseau car.ain.fr par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

## **CONDITIONS D'UTILISATION**

- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers retours sont interdits.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

## **DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN !**

- Billet à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 15 €
- Abonnement mensuel tout public: 40 € (20 € pour les salariés bénéficiant de la prime transport)
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 300 €
- Abonnement annuel tout public: 400 €
- Gratuité : enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.

**POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : CONTACTER LE 04 79 81 21 09.**

